

Conditions générales de vente « Velo-Vignette » (version 1.25)

Principe de base

L'objectif de « Velo-Vignette » est d'enregistrer tous les vélos en Suisse. « Velo-Vignette » tient le registre des vélos en Suisse. Le registre des vélos permet d'identifier le propriétaire du vélo.

Portée et durée

Mondiale

La durée de la vignette vélo est illimitée

Le compte personnel peut être résilié par le titulaire à tout moment

Coût

L'utilisation des fonctions est payante. Les coûts d'une vignette et de l'inscription sont à payer une seule fois et sont publiés sur www.velo-vignette.ch.

Obtention de Vignettes

Les distributeurs et le formulaire de commande en ligne des vignettes sont répertoriés sur le site Web de www.velo-vignette.ch.

Fonctions

- Enregistrement du vélo et coordonnées du propriétaire
- Les données du vélo sont stockées numériquement et peuvent être consultées à tout moment
- Création d'un compte client personnel
- Marquage du vélo avec la vignette
- Code QR sur la vignette du vélo pour :
 - o Communication directe avec le propriétaire
 - o Transmission directe du rapport de découverte au propriétaire
 - o Informations étendues pour les personnes autorisées (par exemple, la police)

Inscription

Un vélo peut être enregistré à l'aide du code web figurant sur le flyer. Un compte personnel peut également être créé. Plusieurs vignettes peuvent être ajoutées à un compte personnel. Le titulaire du compte est responsable de l'exactitude de ses coordonnées.

Accès aux données

Les institutions telles que les corps de police ou les services de sécurité peuvent obtenir un accès aux données si elles sont admises par « Velo-Vignette ». Elles doivent avoir un contrat et un login pour la consultation directe des données.

Autres dispositions

« Velo-Vignette » transmet les informations de la personne qui a trouvé le vélo directement au propriétaire enregistré. « Velo-Vignette » n'a aucune influence sur la transmission des rapports de découvertes. La personne enregistrée est responsable de l'exactitude de ses coordonnées. « Velo-Vignette » n'offre aucun service pour la recherche de vélos disparus.

Traitement des données

Les institutions autorisées, telles que les autorités, peuvent consulter des données avancées, telles que le nom et l'adresse, afin d'informer le propriétaire plus rapidement. Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données sur www.velo-vignette.ch.